

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## L'ERAFP lance un appel d'offres pour sélectionner trois gérants d'Actions Asie Pacifique ISR et cinq gérants d'Obligations Crédit ISR libellées en EUR

*Paris, le 19 juin 2014 – Dans le cadre du renouvellement de ses mandats arrivant à échéance et de l'élargissement de son univers d'investissement, l'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique (ERAFP) lance un appel d'offres restreint pour l'attribution de huit mandats de gestion financière.*

Afin de sélectionner des sociétés de gestion pour l'attribution de ces mandats, l'ERAFP lance un appel d'offres composé de deux lots : un lot « Actions Asie Pacifique ISR » dont l'objectif de gestion sera d'obtenir une performance supérieure sur le long terme à celle du MSCI AC Asia Pacific et un lot « Obligations Crédit ISR libellées en EUR » dont la gestion sera de type « Buy and hold » afin de maximiser le taux de rendement à l'achat en minimisant le risque de défaut.

Les mandats seront d'une durée initiale de cinq ans avec la possibilité pour l'ERAFP de reconduire le Marché pour trois périodes successives d'un an chacune.

En cohérence avec le choix d'investissements 100% ISR, ces nouveaux mandats intégreront, selon les modalités adaptées à chacun, le dispositif ISR de l'ERAFP.

### ➔ Lot 1 – Actions Asie Pacifique ISR

Pour le premier lot, la sélection des valeurs devra reposer sur une analyse fondamentale des entreprises et sur des contacts réguliers avec le management des sociétés. Les investissements devront être réalisés dans une perspective de long terme et se conformer au Dispositif ISR de l'ERAFP.

Afin de prendre en compte les spécificités de l'univers d'investissement, le Titulaire mettra notamment l'accent sur le respect par les entreprises en portefeuille des standards internationaux en matière de droits d'Homme et de protection de l'environnement ainsi sur le dialogue continu avec celles-ci afin de s'assurer de l'amélioration de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Les investissements dans des pays membres de l'OCDE de la zone Asie Pacifique (Australie, Japon, Nouvelle Zélande et Corée du Sud) devront être majoritaires.

A titre indicatif les montants confiés au démarrage pour ce lot seront de l'ordre de 400 millions d'euros répartis sur deux gérants. Le troisième Titulaire se verra attribuer un Mandat stand-by.

### ➔ Lot 2 – Obligations Crédit ISR libellées en EUR

Pour le second lot, le portefeuille devra être essentiellement constitué d'obligations de catégorie « Investissement » (Investment Grade). Des investissements de diversification en obligations « Non Investissement » (Non Investment Grade), en Placements Privés de type EuroPP, en titres non notés et en titres de Titrisation européennes seront également autorisés.

Les placements devront être effectués avec l'idée de conserver le titre jusqu'à son échéance et le taux de rotation du Portefeuille sera a priori très faible.

A titre indicatif les montants confiés au démarrage pour ce lot seront de l'ordre de 2,5 milliards d'euros répartis sur trois gérants avec un minimum de 400 millions d'euros par Mandat actif. Aucun montant indicatif minimum n'est donné pour les deux mandats stand-by. Ces montants seront confiés au Titulaire sous la forme d'un portefeuille d'Obligations Crédit libellées en EUR déjà constitué et/ou d'abondement en numéraire.

Le dossier de consultation est disponible sur [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com). Un lien vers cette plateforme est également disponible sur le site Internet de l'ERAFP ([www.rafp.fr](http://www.rafp.fr)).

---